

Bulletin de pré-inscription* Séjours Été 2020



À retourner par courrier ou à déposer au Service Loisirs Enfance Jeunesse - La période de pré-inscription aura lieu du 12 février au 4 mars 2020.

- >> Pour une fratrie, utilisez un bulletin commun. Si votre enfant souhaite participer avec son frère ou sa sœur au même séjour, merci de le préciser.
- >> Si votre enfant souhaite participer au même séjour qu'un (ou des) ami(s), merci d'utiliser des bulletins différents, mais de les retourner impérativement agrafés ensemble.

Adresse :			
Lieu(x) et date(s) du séjoui	r : 1	Date de naissance :	
Lieu(x) et date(s) du séjoui	r : 1	Date de naissance :	
3ème enfant Nom: Lieu(x) et date(s) du séjour (par ordre de préférence)	r : 1 2	Date de naissance :	
Je soussigné(e) Date et signature :	(personne resp	oonsable de l'enfant) atteste avoir lu le règlement des séjours 2020 et	en accepte les principes.

TOUT BULLETIN INCOMPLET SERA RETOURNÉ SANS ÊTRE TRAITÉ.

* La pré-inscription n'est pas une inscription définitive.



Coller les bords

Affranchir au tarif en vigueur

Mairie

Bulletin de pré-inscription Séjours Été 2020

Service Loisirs Enfance Jeunesse

BP 4409

44244 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE CEDEX